Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement. N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] PRÉFECTURE DE LA CREUSEAVIS AU PUBLICENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET DE SESANNEXES AU LIEU-DIT «LAS QUETTAS», COMMUNE DE GOUZON

Date :Mon, 29 Mar 2021 12:12:20 +0200

De: martinelombardo@free.fr

Pour :pref-environnement@creuse.gouv.fr

Bonjour,

Ce projet "monstrueux " de Centrale photovoltaïque, aussi prés de la ville et surtout d'un site magnifique: Le GOLF de la Jonchère, seul golf creusois qui accueille beaucoup de joueurs,

c'est tout simplement impensable!

Comment peut on avoir de pareilles idées :

C'est vraiment dénaturer notre beau site.

C'est faire "du fric " sans se soucier de la faune , de la flore , de la beauté de notre campagne .

Creusoise depuis toujours , travaillant depuis près de 40 ans à Gouzon , je suis complètement CONTRE ce projet , à cet endroit .

Cordialement

Martine LOMBARDO